ABDC
SAS au capital de 3.000,00 €
Siège social : 105, rue du Faubourg du Temple
75010 PARIS
534 992 698 RCS PARIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2025

Le 01 octobre à 14 heures, les associés se sont réunis 105 rue du Faubourg du Temple à Paris, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance effectuée par lettre simple adressée le 15 septembre 2025.

PREMIERE DECISION :

Le Président décide de transférer le siège social de la société située 105 rue du Faubourg du Temple 75010 Paris à l'adresse suivante :

33 Rue Anna Jacquin

92100 Boulogne-Billancourt

Ce changement prendra effet à compter du 01 octobre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION :

Le Président, compte tenu de la décision qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« Le siège social est fixé à :

33 Rue Anna Jacquin 92100 Boulogne-Billancourt »

Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME DECISION :

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 15 heures.



Le Président
Quentin BRACHET